

Séminaire d'intégration 1 - TRS 6305 groupe 50 - Automne 2017

Dates : 15 et 29 sept, 20 oct, 3 et 17 nov, 1^{er} et 15 décembre

Horaire : 10 h à 17 h

Local : N-M520

Professeurs : Henri Dorvil, Jacques Hébert†

École de travail social : Bureau W- 4340

Tél. 514-987-3000 poste 3582

Courriel : dorvil.henri@uqam.ca

Experts invités :

Alain Hébert, M.sc, TS, chargé des affaires professionnelles, OTSTCFQ

Christiane Jalbert, M.ss, TS CIUSSS de l'Est de Montréal

DESCRIPTION

Cette activité concomitante et complémentaire au stage vise à partager les acquis de cette expérience pour faciliter l'intégration dans un milieu de pratique ainsi qu'établir des liens plus étroits entre la théorie et la pratique. Elle se veut également un lieu d'analyse critique des interventions sociales pour développer l'autonomie et l'identité professionnelle.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

Les buts du séminaire sont de permettre aux stagiaires:

1. Établir des liens dialectiques et favoriser le transfert entre les connaissances acquises à l'université et/ou dans un autre milieu et celles issues de la pratique en stage.
2. Développer sa capacité d'interroger le sens de sa pratique, les orientations, les fondements, les dimensions éthiques de celle-ci et de la situer en lien avec le contexte social.
3. Acquérir une vision intégrée de pratiques différentes et apprendre à imaginer d'autres possibilités d'action en termes de changement social.
4. Partager et confronter ses observations et ses analyses tirées de son expérience émotionnelle et rationnelle en stage.
5. S'intégrer dans un milieu de pratique en travail social

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

1. Définir un objectif personnel et un objectif groupal par rapport au séminaire.
2. Connaître et comprendre le contexte organisationnel de son lieu de pratique.
3. Connaître et comprendre le contexte communautaire (diversité socioéconomique, ethnoculturelle, etc.) d'une pratique sociale.
4. Connaître et comprendre les principales situations vécues, des populations visées par le milieu du stage.

5. S'initier à l'approche et au modèle d'intervention du milieu de stage.
6. Favoriser le soutien affectif, matériel, informatif et normatif par le partage et l'analyse des expériences de stage.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

La démarche pédagogique prend la forme d'une série de séminaires¹ basés sur le partage des observations, des analyses et des questionnements des stagiaires en rapport avec les thèmes prévus à chacune des rencontres. Cette démarche analytique est d'abord axée sur une réflexion critique de la pratique du stagiaire et de son expérience d'apprentissage suivie d'une confrontation de ses conceptions et connaissances acquises au cours de sa formation. Discussions, échanges, travail en ateliers et en grand groupe à partir du matériel préparé par le groupe constituent les formules pédagogiques du séminaire. L'apprentissage par problème est privilégié comme méthode d'apprentissage. Cette méthode part du principe qu'un stagiaire retient davantage pour sa pratique quand il est impliqué au plan émotionnel et rationnel dans un processus de réflexion sur et dans l'action.

Dans la mesure où le séminaire est conçu comme un collectif responsable de ses apprentissages, la participation obligatoire et active de chaque stagiaire s'avère essentielle à la réalisation des objectifs du séminaire. La ponctualité, la préparation aux rencontres, la lecture des textes du recueil, le climat de travail collectif, la prise de risques et le respect des échéanciers pour les travaux représentent des conditions nécessaires à la bonne marche du séminaire. Le professeur agit à titre de personne-ressource et d'animateur.

Les moyens pédagogiques choisis sont eux-mêmes formateurs au développement des savoirs, des attitudes et des habiletés tels que l'expression orale et la communication, le travail d'équipe, l'aide mutuelle, le respect et la réceptivité à l'égard des pairs et du professeur ainsi que l'engagement dans une démarche de groupe.

Exemples de thèmes abordés au cours d'un séminaire :

Le séminaire d'intégration I met l'accent sur l'acquisition de connaissances et l'analyse comparative:

1. Les outils relatifs aux différentes étapes de l'intervention, les connaissances et les habiletés requises et le rappel des principaux éléments.
2. L'observation et l'analyse de ses façons d'intervenir.
3. Les caractéristiques du contexte organisationnel et communautaire ainsi que des populations visées.
4. Les problèmes auxquels est confrontée la population cible.
5. L'intégration dans le milieu de stage.

¹ *Le séminaire est: «Procédé pédagogique qui s'adresse à un groupe restreint d'étudiants (cinq à quinze) et dont le but est l'exploration collective d'un objet d'études ou d'un thème. Une très large part d'initiative est réservée aux étudiants puisque leurs interventions sont censées alimenter régulièrement la discussion. L'initiative dévolue au professeur comporte habituellement le choix des objectifs et du sujet traité, la présentation de l'exposé au début de la rencontre, l'animation de la discussion, le rôle d'expert au niveau de l'information et du déroulement de la discussion, la charge de veiller à ce que les discussions restent pertinentes au sujet traité et, de façon générale, la planification et l'organisation des rencontres».* (R. Legendre (1993 : 1149), Dictionnaire de l'éducation, Montréal : Guérin).

Déroulement des rencontres du trimestre :

Quatre grands thèmes sont approfondis : Analyse d'un organisme, d'un milieu, d'une problématique et d'une pratique en stage. Un temps est laissé à chaque rencontre pour un partage formel et informel de l'expérience en stage. Des périodes de travail sont prévues au cours du séminaire afin de favoriser la concertation pour les travaux d'équipe.

Exemple d'une journée type de séminaire

- . Validation de l'ordre du jour
- . Clarification et rétroaction du professeur sur les travaux²
- . Mon vécu émotionnel et relationnel en stage ?
- . Une question que je désire approfondir
- . Partage d'informations
- . Retour et réflexion sur les lectures
- . Exposés d'équipe sur un thème
- . Travail en équipe (analyse comparative des thèmes, voir objectifs spécifiques 3 et 4)
- . Plénière et synthèse des acquis
- . Évaluation de la journée et encadrement informel

N.B. Les stagiaires sont invités à partager avec le groupe des outils, des textes et des informations afin de faciliter l'intégration dans un milieu de pratique.

TRS 6305-50 automne 2017. Travaux et critères d'évaluation

1. Trois travaux d'équipe d'un maximum de 5 personnes.

Une équipe est formée de stagiaires qui interviennent dans des organismes semblables, par exemple, les stagiaires qui interviennent en CJ. Il s'agit de travaux écrits, à un interligne et demi de 7 à 10 pages selon de nombre de personnes dans une équipe, 2 personnes = 7-8 pages, 3 personnes = 8-9 pages, 4 personnes = 9-10 pages, 5 personnes = 10 à 11 pages.

Ces trois travaux consistent à décrire et analyser des organismes, des milieux et des problématiques.

Référez au guide des stages à la fiche 3 et au recueil de textes pour identifier les informations à recueillir pour les trois travaux ci-dessus, en plus de consulter l'annexe 1 ci-dessous pour la problématique. Il est indispensable d'approfondir ces trois dimensions afin de favoriser son intégration en stage.

Il s'avère nécessaire d'avoir des repères pour intervenir avec rigueur et efficacité. Il importe de sélectionner rapidement des informations afin de les organiser et de leur donner un sens pour tenter adéquatement d'intervenir.

Chacun de ces travaux demande de:

- 1- Présenter un tableau d'ensemble des données recueillies dans les milieux de stage, en s'appuyant sur des références fournies par ces derniers et celles du recueil de textes TRS-6305-50.

² Tous les travaux sont envoyés par courriel au professeur pour des raisons écologiques et pratiques.

- 2- À partir de ce tableau, établir des liens qui peuvent influencer les pratiques en travail social.
- 3- Rédiger une conclusion : questionnement, justification et piste-s de réponse.

Pondération 25 points pour chaque travail donc 25 points x 3 travaux = 75 points

Critères d'évaluation :

- 1- Références à l'appui des informations présentées, 5 points
- 2- Clarté du texte et répondre à tous les éléments demandés, 5 points
- 3- Capacité de synthèse, se limiter au nombre de pages prévues pour une équipe et dégager ce qu'il faut retenir du travail, 5 points
- 4- Capacité d'établir des liens qui peuvent influencer les pratiques en travail social, 5 points
- 5- Conclusion, soulever et justifier un questionnement et dégager une ou des pistes de réponse, 5 points

Échéance :

Thème ³	Remise
Organisme	3e rencontre, 20 octobre
Milieu	5e rencontre, 17 novembre
Problématique	7e rencontre, 15 décembre

2. Participation à trois symposiums à partir des trois travaux d'équipe ci-dessus.

Trois questions serviront de canevas pour amorcer la réflexion à partir d'un des trois thèmes analysés dans les trois travaux d'équipe (organismes, milieux et problématiques). Quelles sont les similitudes ? Quelles sont les différences ? En quoi cette analyse peut-elle influencer les pratiques en travail social ?

La participation à chaque symposium sera notée sur 5 points. Trois symposiums = 15 points.

Il s'agit d'une coévaluation avec le professeur. Chaque étudiantE remettra sur une demi-page, l'évaluation de sa participation au plus tard une semaine après un symposium soit le 3 novembre, le 1 décembre et le 15 décembre.

Les critères d'évaluation :

- Capacité d'expression claire et concise, 2 points
- Capacité d'écoute et d'ouverture aux idées exprimées, 1 point
- Contribution significative à la discussion, questionnement et positionnement, 2 points

Le professeur validera ou nuancera l'évaluation présentée par l'étudiantE à partir des mêmes critères.

³ Les points à traiter se trouvent dans le guide des stages de l'École travail social, à la section objectifs de stage et dans le recueil de texte. De plus pour compléter le thème problématique voir également l'annexe 1, ci-dessous.

3. Rédiger une réflexion individuelle

Il s'agit d'un travail écrit d'un maximum de deux pages à un interligne et demi à remettre pour la fin de la session d'automne 2017.

Pondération 10 points

Il s'agit de répondre à la question suivante. À partir des différents travaux du séminaire et des discussions, qu'est-ce que je trouve important à considérer pour mon stage 2 ?

Critères d'évaluation

- Nommer clairement les points retenus et justifier leur pertinence, 5 points.
 - Soulever un questionnement et le justifier, 3 points
 - Capacité de synthèse, 2 points
- Une pénalité de 2 % par jour sera appliquée pour tout travail remis en retard.**

Lectures obligatoires pour le séminaire

Guide des stages. École de travail social, UQÀM. Section, objectifs de stage.

Recueil de textes : Séminaire d'intégration 1 (TRS 6305-50), Automne 2017.

Enseignants : Jacques Hébert†, Marie-Hélène Côté et Henri Dorvil

Ce recueil est disponible à la COOP-UQÀM.

Lectures complémentaires

*Alary, J., 1967. La notion de fonctionnement social en service social, Revue Interprétation, vol. 4, # 4, 33-43

Arcand, M. et L. Brissette (2012). Accompagner sans s'épuiser. Rueil-Malmaison : Édition ASH.

Bilodeau, G. (2005). Traité de travail social. Rennes : Éditions ENSP.

Bourque, D. (2007). L'organisation communautaire. Québec, PUQ.

Davidson, J. (1998). Restez zen quand tout vous stresse. Paris : Simon& Schuster Macmillan.

De Gaulejac, V. et A. Mercier (2012). Manifeste pour sortir du mal-être au travail. Paris : Desclée de Brouwer.

De Robertis, C. (1995 ou édition plus récente). Méthodologie de l'intervention en travail social. Paris : Bayard

Durand, G. (2010). L'abécédaire systémique du travailleur social. Paris : Fabert.

Du Ranquet, M. (1991). Les approches en service social. Saint-Hyacinthe : Edisem.

*Dorvil, H., Kirouac, L. et G. Dupuis, 2015. Stigmatisation-les troubles mentaux en milieu de travail et dans les médias de masse, PUQ, Collection PSIS

*Genest Dufault, S., Gusew, A., Bélanger, E. et I. Côté (dir.), 2017. Accompagner le projet de formation pratique en travail social-complexité-enjeux-défis, PUQ, Collection PSIS

*Harper, E. et H. Dorvil (dir.), 2013. Le travail social-théories, méthodologies et pratiques, PUQ, Collection PSIS

*Healey, K., 2014. Social work theories in context. Creating frameworks for practice (2nd edition), New York : Palgrave MacMillan

Jobin, A.-M. (2010). Le nouveau journal créatif. Montréal : Le jour.

Mackoff, B.(1990). Comment décrocher. Plus de 100 techniques pour oublier le bureau. Montréal : Éditeur Le jour et Actualisation.

Manifeste du Récifs. site : rioc.ca / assets /files /

Moyse Steinberg, D.(2008). Le travail social de groupe : un modèle axé sur l'aide mutuelle. Pour aider les personnes à s'entraider. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.

*Parazelli, M. et I. Ruelland (dir.), 2017. Autorité et gestion de l'intervention sociale-entre servitude et acte pouvoir, IES éditions Genève et PUQ

Turcotte, D. et J.-P. Deslauriers (Dir, 2011). Méthodologie de l'intervention sociale personnelle. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.

Annexe 1. Analyse d'un problème social

1. Définir la principale problématique avec laquelle vous avez à intervenir.
2. Quels sont les causes, les effets et les conséquences de ce problème ?
3. Quelle population est touchée et rejointe et/ou quelle est l'ampleur du problème ?
4. Quelles sont les politiques sociales et les lois qui concernent cette problématique ?
5. Quelle(s) piste(s) de solution est-sont mise-s de l'avant par l'organisme ?
6. Identifier des manques à ce portrait.
7. Soulever une question que ce travail a suscitée et la justifier.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LES TRAVAUX NE SERONT PLUS DISPONIBLES AU SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL. SI VOUS VOULEZ RÉCUPÉRER VOS TRAVAUX, VOUS DEVEZ JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE À VOS TRAVAUX OU LES ENVOYER PAR COURRIEL AU PROFESSEUR

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses

d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;

- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :
www.integrite.uqam.ca